

Musée des Beaux-arts et de la Dentelle
Réouverture sous conditions à partir du mardi 2 juin 2020

Le musée des Beaux-arts et de la Dentelle, qui avait dû fermer ses portes au public à la mi-mars, rouvrira au public le mardi 2 juin, pour des visites libres mais uniquement sur réservation. Une réouverture possible grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire strict, conformément aux préconisations gouvernementales. Les espaces d'accueil et d'exposition ont ainsi été aménagés et organisés avec un sens de circulation pour pouvoir recevoir une jauge de 30 personnes maximum par créneau horaire.

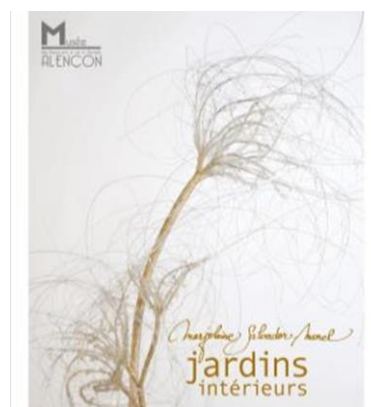
La réservation - obligatoire - peut se faire par internet via une plateforme numérique <http://musedentelle.cu-alencon.fr/rdv/> (également accessible depuis le site internet du musée) ou par téléphone au 02 33 32 40 07 pour les personnes qui n'ont pas accès à internet. Elle sera contrôlée à l'accueil. Si un visiteur se présente sans avoir réservé, il lui sera proposé de prendre rendez-vous sur le prochain créneau de visite disponible.

Le musée sera ouvert selon les jours et horaires habituels, à savoir :

- en juin : du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. Fermeture hebdomadaire le lundi ;
- en juillet et août : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; samedi et dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

Les conditions tarifaires sont également inchangées (plein tarif : 4,10 € / tarif réduit : 3,05 € / gratuit : moins de 26 ans) et la gratuité pour tous le premier dimanche de chaque mois maintenue dès le dimanche 7 juin.

Tous les espaces d'exposition du musée seront accessibles sans restriction, en visite libre, selon le sens de circulation défini et dans le respect des distances minimales ; l'occasion de découvrir la nouvelle salle Cambodge (qui devait ouvrir le 17 mars dernier) et l'exposition temporaire "Jardins intérieurs. Créations de Marjolaine Salvador-Morel" (qui devait ouvrir quant à elle le 20 mars dernier).



À noter : les animations (ateliers, visites guidées, démonstrations dentellières) et l'accueil des groupes sont ajournés jusqu'à nouvel ordre.

Par mesure de sécurité pour les usagers et les agents du musée, le port du masque est obligatoire pour les visiteurs de plus de 10 ans (les visiteurs devront disposer de leur propre masque).